

## L'exposition aux ondes électromagnétiques, même

## à très faible dose, perturbe l'organisme : il est urgent

### d'agir !

UNE · abeille · CP · SAN



**L'étude  
que  
vient de  
faire  
paraître**

Les député-e-s écologistes ont présenté le 31 janvier dernier une proposition de loi demandant l'application du principe de précaution et donc une réduction de l'exposition aux ondes. La majorité socialiste a malheureusement repoussé sine die l'examen de ce texte.

**l'INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques) sur l'effet des ondes électromagnétiques à faible puissance est extrêmement inquiétante et rejoint ce que les écologistes dénoncent depuis longtemps : les ondes électromagnétiques ont un effet physiopathologique et ce même à des puissances faibles.**

Selon **Laurence Abeille**, députée écologiste du Val de Marne, auteure et rapporteure de ce texte, il est désormais « *urgent d'agir avec force. Va-t-on laisser venir la catastrophe sanitaire, ou va-t-on enfin prendre les mesures qui s'imposent pour protéger nos concitoyens ?* ». « *C'est de la responsabilité des politiques, qui devront répondre de leur inaction devant les français* ».

A 1 volt par mètre, des effets sur le sommeil sont constatés chez les rats, et comme le souligne René de Seze, directeur de recherche à l'INERIS, « l'exposition chronique à des radiofréquences de faibles intensités favoriseraient les mécanismes d'économie d'énergie des rats : ils se mettent dans un état d'alerte ». Rappelons qu'actuellement, la limite d'exposition est à un seuil extravagant de 61 volts par mètre.

### **Commentaires: 0**

[écrire commentaire \(-> #\)](#)



**[SEL du Val de Fontenay \(-> http://selvf.jimdo.com/\)](http://selvf.jimdo.com/)**

**#1**

(->)

Message:

Envoyer















